

# Mise à jour pour les abonnés SEDAR<sup>MD</sup>

**Le 19 décembre 2012**

## **Mise à jour de codes (version 008.021.000)**

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le mercredi 2 janvier 2013.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 2 janvier 2013 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.021.000.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez le menu Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

## **Dossiers dont l'état est TMP**

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le lundi 31 décembre 2012 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, surlignez le projet, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

## Résumé des modifications apportées à la mise à jour de codes

### 1. Changements apportés aux descriptions des barèmes des droits

#### Indexation des droits de l'Autorité

À compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, l'*Autorité des marchés financiers* (l' « Autorité ») indexera de 2,48 % certains de ses droits, notamment ceux exigibles en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Cette indexation est liée à l'adoption, le 11 juin 2010, de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Cette loi modifie la *Loi sur l'administration financière*, de sorte que les droits et frais perçus par l'Autorité seront dorénavant indexés de plein droit, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Pour connaître les nouveaux droits, nous vous invitons à vous référer à la section 1.1 du Bulletin de l'Autorité du 13 décembre 2012 (vol. 9, n° 50) disponible sur le site Web de l'Autorité ([www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)). Vous pourrez également vous référer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, au chapitre II du Titre VI du *Règlement sur les valeurs mobilières*, également disponible sur le site Web de l'Autorité, ainsi qu'au *Guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR* disponible sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

### 2. TVQ

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la taxe sur les produits et services (TPS) sera retirée de l'assiette de la taxe de vente du Québec (TVQ). À cette même date, le taux de la TVQ passera de son taux actuel de 9,5 % à 9,975 %. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la TVQ au taux de 9,975 % sera calculée sur la contrepartie d'une fourniture excluant la TPS. En fait, l'impact sur le montant total en dollars de la taxe calculée sera neutre.

Pour les abonnés dont la province indiquée à l'écran de données sur l'utilisateur est « Québec », le nouveau taux s'appliquera à tous les droits de dépôt de CDS INC. relatifs aux documents déposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les droits de dépôt à la Bourse de croissance TSX transmis au moyen de SEDAR seront également soumis au nouveau taux.

### 3. Jours fériés en 2013

Veillez trouver ci-dessous la liste des jours fériés en 2013 ainsi que la disponibilité du serveur SEDAR.

<b>JOUR FÉRIÉ</b>	<b>DATE DU CONGÉ</b>	<b>DISPONIBILITÉ DU SERVEUR</b>
Jour de l' An	1 <sup>er</sup> janvier	Non disponible
Jour de la famille	18 février	Disponible
Vendredi saint	29 mars	Non disponible
Fête de la Reine/Journée nationale des Patriotes	20 mai	Non disponible
Saint-Jean-Baptiste	24 juin	Disponible
Fête nationale	1 <sup>er</sup> juillet	Non disponible
Jour férié	5 août	Disponible
Fête du travail	2 septembre	Non disponible
Action de grâce	8 octobre	Non disponible
Jour du Souvenir	11 novembre	Disponible
Noël	25 décembre	Non disponible
Lendemain de Noël	26 décembre	Non disponible

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la direction des relations avec la clientèle de votre région, SEDAR ou avec le Service d'assistance technique de la CDS INC., au 1 800 219-5381.**

©CDS INC. 2012. Tous droits réservés.

CDS INC. 85, rue Richmond Ouest, Toronto (Ontario) M5H 2C9

SEDAR<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, utilisée par la CDS INC. en vertu d'une licence d'exploitation.